

JUGER

LES VIOLENCES EXTRÊMES

10 JUIN 2025

QUATRIÈME JOURNÉE
SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE
DE RICEVE EN COLLABORATION
AVEC LE CREG

**UNIVERSITÉ LIBRE DE
BRUXELLES**

10h-18h

Salle Rokkan (S.12.234)
Bât. S, 12^e étage
ULB Campus Solbosh
Av Jeanne 44

Séminaire gratuit, inscription
obligatoire sur creg@ulb.be

| **RICEVE**



UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

L'objet de la journée d'études du RICEVE 2025, organisée en collaboration avec le CREG (Centre de recherche sur l'expérience de guerre, de l'Université libre de Bruxelles), vise à appréhender le fait de Juger, non pas au sens du droit, c'est-à-dire sous un prisme de création normative, mais sous les angles de l'expérience et de la mise en œuvre du fait de juger. Ces violences extrêmes sont aujourd'hui jugées non seulement par des institutions pénales (nationales ou internationales) mais aussi par les médias, l'opinion publique, les victimes... voire peut-être par les chercheurs et chercheuses elles-mêmes. Participer à un jugement, au titre d'avocat.e, de juge, de témoin ou victime, ou encore en tant que traducteur.rice est une expérience personnelle singulière qu'il importe d'appréhender lorsqu'on souhaite analyser la fabrique du droit. Cette expérience n'est pas sans conséquence d'une part pour les personnes qui la vivent, mais aussi sur le fait même de juger, en droit cette fois-ci. Ecouter les personnes témoigner de cette expérience est ainsi crucial. En ce sens, les mécanismes de réaction aux crimes de masse sont définis comme des constructions sociales, toute analyse de facteurs sociaux doit tenir compte des actions individuelles sachant que l'efficacité d'une construction sociale dépend de sa réception par les individus : l'expérience informe sur les individus tout autant que sur le fonctionnement du système pénal.

Ce sont ces expériences de jugement qui sont au cœur de la journée d'études RICEVE (-CREG) 2025 qui réunira des professionnel.les, chercheur.es et protagonistes de la justice et qui se tiendra le 10 juin 2025 à Bruxelles.

09:30

INTRODUCTION

RICHARD RECHTMAN

09:45_10:45

DISTANCES

TIMOTHÉE BRUNET-LEFÈVRE ET MARIE BASSINE

Ce premier binôme traitera des multiples « distances » auxquelles la justice internationale se confronte dans l'optique du jugement, liées à l'éloignement temporel, à la distance géographique ainsi qu'aux différences de langue. Surtout, ces distances se cristallisent dans l'écart qui sépare les univers sociaux des magistrats de ceux des accusés et des victimes. Comment juger malgré ces distances, ou avec elles ? Comment rendre justice en dépit de l'étrangeté qui sépare les espaces du jugement et les espaces où la violence extrême a fait irruption ?

10:45_11:45

ÉMOTIONS

ANASTASIA FAIRCHILD ET AHMED EL KHAMLOUSSY

La violence extrême ne met pas seulement à l'épreuve des institutions ou des normes : sa réalité et sa violence singulière, redoublée par son énonciation, sont éprouvées par toutes celles et ceux qui s'en approchent et qui doivent la juger – dans tous les sens du terme. Ces échos de la violence sollicitent, en réponse, des réactions émotionnelles, individuelles et collectives, mais lesquelles ? Quelles places les émotions occupent-elles dans l'expérience de juger ? Quelles places leur accorder ? Ce deuxième échange portera sur ces formes de l'émotion, au cœur des prétoires et dans les réverbérations de l'émotion en dehors de la scène judiciaire.

11:45_13:15

PAUSE DÉJEUNER

13:15_14:15

EXPÉRIENCES

MARIE WILMET ET NICOLAS COHEN

Ce troisième binôme abordera la question centrale des expériences du jugement : comment les acteurs des procès, profanes comme officiant.es, vivent et traversent les procès ? Pour les victimes, qu'est-ce qu'implique le fait de devoir témoigner de la violence extrême ? En quoi cette violence affecte-t-elle la procédure pénale ainsi que ses premiers protagonistes, qu'ils soient témoins, juges, avocat.es ou greffier.es ? Cet échange donnera ainsi l'occasion d'interroger ces conséquences multiples du jugement, à toutes les échelles.

14:15_15:15

TRACES

CLOÉ DRIEU ET STÉPHANIE MAUPAS

La violence extrême laisse des traces qui, pourtant, font l'objet d'un effacement méthodique par ceux qui l'infligent. Face à ce déni, hissé au rang de politique, comment dire les faits ? À partir de ces traces de la violence extrême, comment documenter, alerter et produire un récit sur des violences souvent invisibilisées ? L'échange entre une historienne spécialiste du tribunal d'opinion Ouïghour et une journaliste permettra d'interroger les modalités de cette enquête et sa restitution depuis les prétoires.

15:15_15:30

CONCLUSION

DAMIEN SCALIA

15:30_16:00

PAUSE CAFÉ

16:00_18:00

PROJECTION-DÉBAT "ÉLEVAGE DE POUSSIÈRE"

SARAH VANAGT